Bulletin administratif n° 6, juin 1906, pp. 472-473

ment dans cette belle partie des Vosges, son pays natal, où il avait tant de bonheur à se retrouver au milieu des siens.

C'est dans cet état de complète félicité et de santé, que rien ne semblait devoir troubler, que la mort impitoyable est venue frapper si soudainement l'ami dévoué que nous pleurons aujourd'hui.

Nous venons tous apporter à sa famille en larmes, la seule consolation qui soit en notre pouvoir : l'offrande de notre douleur et de notre profonde affliction.

Adieu! ami Granddemange, par les regrets que tu laisses parmi nous, les tiens jugeront combien notre amitié fut sincère.

Adieu, mon bon, mon brave Camarade, Adieu!

E. Haret
(Châl. 1860).

VÉRENET (Charles)

Châlons 1861.

Le 11 mars dernier, le camarade Vérenet (Châl. 1861), à la suite d'une longue maladie, est décédé à Roville (Meurthe-et-Moselle).

Sorti de l'École en 1864, il s'engage comme volontaire pour apprendre le tissage et la filature, à la maison Hertzoch au Logelbach, où il reste deux années. Appelé à faire son service militaire aux chasseurs, il obtient les galons de sergent-fourrier et fait la campagne d'Afrique. A 22 ans, il entre comme directeur de filature à Roubaix; puis, pendant un certain nombre d'années, fait de la représentation à Mulhouse, associé avec M. Schaëffer, pour la fourniture des accessoires et montages de filatures. Plus tard, il représente, à Épinal, la maison Lethuillier-Pinel, de Rouen, pendant 20 ans.

Enfin, en 1899, ayant acheté, à Roville, un vieux moulin, il y installe un tissage mécanique de coton, de 160 métiers.

Vérenet, sociétaire depuis 1883, laisse parmi nous le souvenir d'un excellent camarade, et ceux qui l'ont connu conserveront de lui la meilleure impression. Fidèle aux réunions d'Anciens Élèves, il savait, par son amabilité et son caractère gai, communiquer à tous, aussi bien aux anciens qu'aux jeunes, un entrain de bon aloi.

Les Camarades de la région, n'ont pu, autant qu'ils l'auraient désiré,

assister aux obsèques, en raison du délai et des difficultés de transport.

La couronne de la Société a été déposée sur le cercueil.

Au nom de la Société, du Groupe de Meurthe-et-Moselle et de tous les Anciens Élèves, nous adressons à sa Veuve et à son jeune fils, nos bien sincères condoléances pour la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver.

Puissent nos regrets atténuer la douleur de cette famille.

A. Dumont
(Châl. 1875),
Secrétaire
de la Commission régionale
de Nancy.